



Lettre de mon village

PRIGNAC ET MARCAMPS

AOÛT 2017

Site Internet:

www.prignac-et-marcamps.fr
prignac-marcamps@orange.fr
Contact : lettredemonvillage@orange.fr

SOMMAIRE

- P 1 Rentrée scolaire
Secrétariat Mairie
Agence postale
Hommage
- P 2 Réunion du Conseil Municipal
- P 3 Réunion du CM : suite et fin
- P 4 Garderie
Ecole
Cantine scolaire
Transport scolaire
- P 5 NAP
Banque alimentaire
Listes électorales
CDC du Cubzaguais
Mission locale
- P 6 Fête Inter associations
Club de danse
- P 7 Chroniques Bourquaises
Club de tennis
- P 8 Tour du Bourgeois
Club du 3ème Printemps
- P 9 A.C.C.A
Le Gardon Marcampoise
Objet perdu
- P 10 Club de judo
Info Associations
- P 11 Soutien à la Restauration
du patrimoine
ASP
- P 12 Associations village



Rentrée scolaire des écoles maternelle et élémentaire

Lundi 4 septembre 2017

Le Maire et le Conseil Municipal
souhaitent aux enfants et à leurs enseignants
une très bonne rentrée scolaire 2017 / 2018



SECRÉTARIAT MAIRIE

OUVERTURE PUBLIC

Lundi – Jeudi

10 H 00 – 12 H 00 / 14 H 00 – 17 H 30

Mardi

10 H 00 – 12 H 00 / 14 H 00 – 19 H 00

Mercredi

14 H 00 – 17 H 30

Vendredi

10 H 00 - 12 H 00 / 14 H 00 - 17 H 00

☎ 05.57.68.44.44 – Fax : 05.57.68.38.40

E-mail : prignac-marcamps@orange.fr

AGENCE POSTALE



Du lundi au vendredi matin de 9 h 15 à 12 h 00
Le samedi matin de 9 h 00 à 12 h 15



HOMMAGE à Philippe ROUGIER

Le 3 août 2017, Monsieur Philippe ROUGIER nous a quitté. Ancien conseiller municipal de Prignac et Marcamps de 1965 à 1971 et 1er Adjoint de 1971 à 1975, il a œuvré pendant ces années au sein de la commune pour l'intérêt général.

Le Conseil Municipal adresse ses sincères condoléances à son épouse et à sa famille.



CONSEIL MUNICIPAL : SEANCE DU 22 MAI 2017

PRESENTS : M. GAILLARD, Mme BOUCHET, Mme ANDRIEU, M. GATARD, Mme LEVREAUD, M. MONTEIL, Mme GOGUERY, M. VEYSSIERE, M. GRANCHERE

ABSENT (s) EXCUSE(s) : M. GRANCHERE

Date de la Convocation: 17/05/2017

Secrétaire de séance : Mme GOGUERY

Ouverture de la séance par Monsieur Le Maire

Monsieur le Maire signale aux conseillers qu'ils recevront le compte rendu la semaine prochaine car la secrétaire n'a pas eu le temps de le terminer.

Le maire demande au conseil municipal de rajouter à l'ordre du jour le point suivant : Parking plumet

Le Conseil Municipal donne son accord.

ORDRE DU JOUR :

- Décision modificative - délibération
- Suppression et création de poste de 24/35^{ème} à 28/35^{ème} – délibération
- Motion parking camion ST ANDRE DE CUBZAC
- Demande de subvention auprès du CONSEIL DEPARTEMENTAL (paratonnerre et moteurs église ST PIERRE-délibération)
- Demande de subvention auprès du CONSEIL DEPARTEMENTAL pour le FDAEC 2017 - délibération
- Demande de subvention auprès du CONSEIL DEPARTEMENTAL pour lot menuiseries sur différents bâtiments - délibération
- Demande de subvention pour 4 tableaux numériques et caméras garderie
- Demande d'autorisation d'ouvrir une ligne de trésorerie pour les loyers du nouveau cabinet médical et boulangerie
- achat de tables et de chaises pour la salle communale
- rapport des commissions
- Questions diverses

Parking Plumet

Suite à un souci de stationnement au niveau du n° 7 et 9 avenue des Côtes de Bourg, Mme LACERT propose à la commune de lui louer pour l'euro symbolique par bail de 10 ans renouvelable une partie de son terrain sur la parcelle 1383, une bande de terrain longeant la départementale 669, un morceau de terrain de 37 ml de long sur 25 ml de profondeur environ pour réaliser un parking public.

Un géomètre sera mandaté pour en avoir les côtes réelles. La propriétaire et la mairie attesteront de leurs signatures le document du géomètre. Les frais de géomètre seront à la charge de la commune.

Le déplacement des piliers et portail ainsi que la clôture en grillage, l'apport de calcaire seront à la charge de la commune ainsi que l'entretien des lieux. Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord.

Décision modificative- délibération

Les décisions modificatives proposées par le Maire sont adoptées à l'unanimité.

Suppression et création de poste de 24/35^{ème} à 28/35^{ème} – délibérations

Le conseil municipal,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu les décrets n° 87-1107 et 87-1108 du 30 décembre 1987 modifiés relatifs à la rémunération et à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C;

Sur le rapport de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré et à la majorité de ses membres présents ;

DECIDE

- la suppression au tableau des effectifs de la commune, à compter du 01 septembre 2017 d'un poste d'Adjoint d'Animation 2ème classe pour 24/35^{ème}.

Vote :

Pour : 8

Contre : 0

Pour copie conforme

Création de poste

Le conseil municipal,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu les décrets n° 87-1107 et 87-1108 du 30 décembre 1987 modifiés relatifs à la rémunération et à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C;

Sur le rapport de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré et à la majorité de ses membres présents ;

DECIDE

-la création au tableau des effectifs de la commune, à compter du 01/09/2017 d'un poste d'Adjoint d'Animation 2ème classe à 28/35^{ème}.

Pour : 8

Contre : 0



Motion parking camion ST ANDRE DE CUBZAC

Mme BOUCHET donne lecture d'une motion établie par le Communauté de Communes du Cubzaguais contre l'implantation d'un parking poids lourds à Saint André de Cubzac et Cubzac Les Ponts.

Elle signale que cette infrastructure est inacceptable. Elle est une source de pollutions supplémentaires alors que les mesures récentes effectuées indiquent une dégradation de l'air à Saint André de Cubzac.

Aussi, elle demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Après débat, le conseil municipal s'oppose à l'unanimité au projet d'agrandissement de l'aire de stationnement poids lourds au lieu-dit l'Estalot à ST ANDRE DE CUBZAC ET CUBZAC LES PONTS.

Demande de subvention auprès du CONSEIL DEPARTEMENTAL (paratonnerre et moteurs église ST PIERRE - délibération

Le Maire présente au Conseil Municipal un devis de l'entreprise BODET pour le remplacement du moteur des cloches dont le montant s'élève à 5 854.80 € ainsi qu'un devis pour la mise en conformité du paratonnerre d'un montant de 7 392 €.

Coût total des travaux 13 246.80 €.

Le Maire propose au conseil municipal de l'autoriser à solliciter le Conseil Départemental pour l'obtention d'une subvention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord.

Demande de subvention auprès du CONSEIL DEPARTEMENTAL pour le FDAEC 2017 - délibération

- Le Maire informe le Conseil Municipal que la commune percevra la somme de 17 319 € du FDAEC pour l'exercice 2017.

Travaux voirie ETS BOUCHER 35 817.60 € TVA 7 163.52 € TTC 42 981.12 €

Amélioration mécanique de la chaussée par augmentation en épaisseur par projection de gravillons enrobés ECO PATCHER
6 235.00 € TVA 1 247.00 € TTC 7 482.00 €

TOTAL 42 052.60 € TVA 8 410.52 € TTC 50 463.12 €

Autofinancement 33 144.12 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord

- Demande de subvention auprès du CONSEIL DEPARTEMENTAL pour lot menuiseries sur différents bâtiments-
délibération

Monsieur le Maire propose de demander une subvention au Conseil Départemental pour des travaux de menuiseries (salle des aînés - bibliothèque - salle des fêtes - porte extérieure danse - Salle de danse sous scène et porte sur scène).

Le montant total des travaux s'élèvent à 28 911.57 €. TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents donne son accord.

- Demande de subvention pour 4 tableaux numériques. Mme BOUCHET, responsable des écoles, demande au conseil municipal de l'autoriser à solliciter le conseil départemental de la Gironde pour l'octroi d'une subvention pour l'acquisition de 4 tableaux numériques pour les écoles. Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord.

- Demande d'autorisation d'ouvrir une ligne de trésorerie pour les loyers du nouveau cabinet médical et boulangerie

Dans le cadre de l'extension du Cabinet Médical, le maire demande au conseil municipal de l'autoriser à mettre le montant de ces loyers sur une ligne autre que le budget principal. Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord sur le principe.

- Achat de tables et de chaises pour la salle communale. Monsieur le Maire propose de demander une subvention au Conseil Départemental pour l'acquisition de plateaux et de chaises pour la salle des fêtes

Le montant du devis s'élève à 6 935.70 €. Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord par 7 voix pour et une abstention

RAPPORT DES COMMISSIONS

- M. GATARD informe le conseil municipal d'un projet d'acquisition de panneaux de signalisation (panneaux Croix de St André - poteaux- panneaux stop et stop à 150 m)

Il signale qu'il présentera un devis lors d'un prochain conseil municipal.

CONVENTION D'AMENAGEMENT DE BOURG

M GATARD informe le conseil municipal que les travaux au chemin des carrières débuteront début juin par la STE BOUCHER.

* Point à temps

* Bi-couche chemin des carrières et cantegris

- M. VEYSSIERE informe le conseil municipal qu'un devis a été demandé pour l'acquisition de matériel, à savoir

Achat d'une perceuse élagueuse - un souffleur - une débroussailleuse - une tondeuse auto tractée pour un montant de 2 500 €.

Il signale également qu'il a trouvé un tracteur d'occasion d'un montant de 50 € pour récupérer des pièces lesquelles serviront à réparer le tracteur actuel.

Questions diverses.

- M. VEYSSIERE informe le conseil municipal que le jour de la brocante organisée par le Gardon Marcampoïis, un administré a tondu alors qu'il n'aurait pas dû. Un arrêté a été diffusé dans la lettre de mon village avec les jours et heures à respecter.

- M. VEYSSIERE accompagné de Mme LEVREAUD se sont rendus sur place afin de discuter avec cette personne pour lui expliquer qu'il était interdit de tondre.

- Mme ANDRIEU signale que le spectacle de NOEL a été retenu et aura lieu le samedi 09 décembre 2017 à 15 heures.

SEANCE LEVEE A 19 H 31.



GARDERIE SCOLAIRE

7 h 00 – 8 h 45 / 16 h 30 – 19 h 00

☎ : 05.57.94.77.80

TARIFS	Journée	Demi-journée
1er enfant	4 €	2 €
2ème enfant	3 €	1,5 €
3ème enfant	2 €	1 €
4ème enfant et +	Gratuit	Gratuit

ECOLE

Ecole Maternelle ☎ 05.57.94.75.29

Ecole Élémentaire ☎ 05.57.68.44.68

TICKETS DE CANTINE SCOLAIRE

Prix du ticket repas :

2.20 € par enfant / 3,70 € par enseignant



RAMASSAGE DU BUS SCOLAIRE et ECOLE

INSCRIPTION

Les nouvelles inscriptions doivent se faire en mairie.

Tarifs : 1 enfant / 12 € / mois - 2 enfants / 16€ / mois - 3 enfants et + : 20 € / mois

Les enfants autorisés à monter seul le matin et à descendre seul le soir du bus pour se rendre à leur domicile doivent obligatoirement remettre au chauffeur et à l'accompagnateur une **autorisation écrite et signée de leurs parents**.

Les arrêts du bus se font en fonction des circuits déterminés à l'avance et peuvent être modifiés selon les nouvelles inscriptions.

Concernant les enfants déjà inscrits l'année dernière, l'inscription est renouvelée automatiquement. Il est demandé aux parents et enfants de respecter les horaires des arrêts du bus afin d'arriver à l'heure à l'école le matin et au domicile de chacun le soir. Merci de votre compréhension.

Horaires Ecoles

Lundi : 8 h 45 - 12 h 00	-	13 h 30 - 15 h 15 (NAP : 15 h 15 - 16 h 30)
Mardi : 8 h 45 - 12 h 00	-	13 h 30 - 15 h 45 (garderie gratuite de 15 h 45 à 16 h 30)
Mercredi : 9 h 00 - 12 h 00		
Jeudi : 8 h 45 - 12 h 00	-	13 h 30 - 15 h 45 (garderie gratuite de 15 h 45 à 16 h 30)
Vendredi : 8 h 45 - 12 h 00	-	13 h 30 - 15 h 15 (NAP : 15 h 15 - 16 h 30)

Le bus du matin : Départ du bus : 8 H 00 Dépôt près du stade de football

Le bus du soir : Départ du bus : 16 H 30 Place des écoles

Concernant le **mercredi matin**, les horaires du bus sont : un départ le matin à partir de 8 h 15 et un départ de l'école à 12 h. Il y a donc un décalage de 15 minutes par rapport aux autres jours de la semaine.



NAP Nouveaux Rythmes Scolaires

Conformément au décret ministériel, la semaine scolaire de 4 jours et demi a été mise en œuvre à la rentrée 2014.

Le ministre de l'enseignement a ouvert la possibilité surtout pour la rentrée 2018, d'avoir le choix entre différentes formules. Sans abroger la semaine de 4, 5 jours, des dérogations seront possibles pour revenir à la semaine de 4 jours « là où émerge un consensus local ou inter-communales ». En effet il faudra qu'une décision soit prise communément pour pouvoir adapter l'accueil en centre de loisirs qui est proposé par la communauté des communes.

Nous ne manquerons pas de vous consulter dans le courant de la prochaine année scolaire.

Cette année encore vos enfants pourront bénéficier de temps d'activités périscolaires le lundi et le vendredi de 15 h 15 à 16 h 30. Ces « TAP » ne sont pas obligatoires, vous pourrez venir récupérer vos enfants si vous le souhaitez (**engagement à l'année**).

Le mercredi, après la classe, vous pourrez :

- venir chercher vos enfants à 12 h 00.
- les inscrire au centre de loisirs (ALSH) à la communauté de communes du Cubzaguais. Dans ce dernier cas, Ils seront sous la responsabilité du Centre de Loisirs qui les prendra en charge à Prignac dès 12 h pour prendre le repas puis participer aux activités.
- les laisser à la garderie de 12 h à 13 h (suivant conditions à remplir).

Les éléments que vous nous avez communiqués nous sont indispensables pour établir les listes d'enfants par activité et s'assurer ainsi que les différents temps se déroulent en toute sécurité.

Les enfants inscrits dont les dossiers ne sont pas complets, en particulier les attestations d'assurance indispensables pour la prise en charge de votre enfant en cas d'accident, ne pourront pas participer aux TAP. En l'absence de ce dossier, la municipalité ne pourra pas prendre en charge les enfants non inscrits.

La municipalité s'efforce de mener une politique éducative à la fois ouverte et volontaire, à mobiliser tous les moyens à sa disposition afin que cette réforme contribue au bien être de vos enfants. **Pour cette 4ème année, nous ne vous demanderons pas de participation financière car la commune contribuera à la charge financière en complément de l'aide de l'état.**

Pour connaître le programme de la 1ère période vous pouvez consulter le site internet du village : <http://www.prignac-et-marcamps.fr/>, celui-ci sera mis en ligne début septembre.

L'ensemble des élus en charge des « Rythmes scolaires » se tiennent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

BANQUE ALIMENTAIRE

Reprise de la distribution des denrées alimentaires
A partir du jeudi 7 septembre à la Mairie
De 16 h à 17 h

LISTES ÉLECTORALES

Les nouveaux habitants de la commune sont priés de se présenter en Mairie afin de s'inscrire sur les listes électorales à partir du 1er septembre.



CDC du CUBZAGUAIS

44, Rue E.Dantagnan 33240 Saint-André-de-Cubzac

☎ 05.57.43.96.37

www.grand-cubzaguais.fr



La Mission Locale, c'est quoi.?

La Mission Locale de la Haute Gironde accompagne les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, dans leurs démarches sociales et professionnelles. Avec un statut associatif, elle assure une mission de service public.

Ses domaines d'intervention ?

Vous pourrez être aidé dans votre orientation dans votre choix de formation, dans vos démarches de recherche d'emploi...

La Mission Locale, c'est aussi : des aides à la mobilité, des locations de scooter, des permanences d'information sur le logement, sur la santé, de l'information sur vos droits.

Comment ça fonctionne ?

Avec ou sans RDV, un suivi personnalisé avec un conseiller vous est proposé près de chez vous pour vous accompagner dans votre parcours d'accès à la vie active.

Armées, promotion des métiers, mobilité, préparation aux entretiens, conseils juridiques...

Des intervenant associés à la Mission Locale font des permanences pour vous aider à avancer dans vos projets, vous aussi venez les rencontrer !

Mission Locale de la Haute Gironde - Antenne de Bourg-sur-Gironde
8 au Mas 33240 Bourg-sur-Gironde ☎ : 05 57 68 33 37
www.mlhautegironde.org Rejoignez-nous sur facebook

Soirée animée
par
DU ô

Prignac et Marcamps

fête *Inter associations*

le samedi 2 septembre
au site du Moron

Avec la participation :
Du Troisième printemps
Les Petits Mammouths

Le matin

10h Marche pédestre de 6km
Par Jean Pierre



10h Sortie vélo de 5km
Organisée par le vélo club
Les Pachydermes



Toute la journée à partir de 10h
Initiation Pêche par le
Gardon Marcampoï



Le midi

12h Apéritif (Offert par la municipalité)
Pique nique tiré du sac
Un barbecue sera à disposition



Le Soir

19h Apéritif offert par la Municipalité

20h repas organisé par le Gardon Marcampoï

Entrée/Plat/Fromage/Dessert (vin compris) 14€ par Adulte et 7,50€ par enfant

Réservations avant le 22/08/2017 au [06.69.38.03.69](tel:06.69.38.03.69)

L'après -midi

14h Démonstration
par le club de tennis



14h Concours de pétanque
Organisé par
la Pétanque Prignacaise



TOUT AU LONG DE LA JOURNEE

-Buvette tenue par le club de Judo

-Exposition photo par le club Photo



-Jeux en bois, concours de Molky et toutes
autres sortes de jeux organisés
par la Ludothèque

-Présentation du Crayon Magique

-Animation foot avec le Foot Loisir de Prignac



18h Démonstration de danse
par AOL Danse



Ne pas jeter sur la voie public ipns

AOL DANSE
PRIGNAC ET MARCAMPES

Cours de danse modern jazz et zumba
pour tous niveaux et tout âge

Cours de contemporain adulte

Cours de stretching pilate

Professeur diplômé Me Isabelle POINSATE
Alexandrine DAGORN présidente, Laure DAGORN secrétaire
07 78 10 94 85 ou 06 28 82 60 99
facebook page AOL Danse ou alexandrine.dagorn@yahoo.fr

LES CHRONIQUES BOURQUAISES

SAMEDI 16 SEPTEMBRE 2017

LAVOIR DE CAZELLES à 20 h 30

20h30

SAMONAC Vend 21 juillet
LAVOIR DE FONVIELLE

COMPS Sam 22 juillet
LAVOIR AUX ELIEZ

BOURG Vend 18 août
LAVOIR DE CROÛTE

GAURIAC Sam 19 août
LAVOIR DU SARTRE

St LAURENT D'ARCE Vend 15 Sept
RUE DU LAVOIR

PRIGNAC & MARCAMP Sam 16 Sept
SITE NATUREL DU MORON

GRATUIT Spectacle pour petits et grands

LES CHRONIQUES BOURQUAISES 3

vous conteront l'histoire de nos lavoirs

Participation de 30 comédiens amateurs
Sous la direction artistique de La Compagnie Imagine

Manifestation organisée par le Syndicat d'Initiative du Bourgeois avec la participation des communes

SYNDICAT D'INITIATIVE DU BOURGEOIS
05 57 33 00 76
si-de-bourg@laposte.net

Prévoir : une lampe-torche, un pliant et l'anti-moustique!

Les Chroniques Bourquaises III :

"La Cérémonie de la Goutte d'Eau qui fait déborder le Lavoir"

Eugénie de la Croûte, célèbre conférencière désagrégée en histoire locale, revient pour la troisième année consécutive vous parler du Bourgeois. Cette année, elle vous contera l'histoire du lavoir de votre commune à travers l'épopée de son aïeul Flaubert de la Croûte happé par une naïade alors qu'il se promenait sur nos chemins de campagne.

Le rendez-vous est donné pour partir à la rencontre du Petit Peuple du Lavoir. Ils vous feront revivre les moments clefs de celui-ci lors de la Cérémonie de la Goutte d'Eau qui fait déborder le Lavoir : la petite faune, la petite flore, la richesse de l'eau, le rôle des lavandières, la fabrication de la lessive mais aussi les légendes qui courent sur les bords des margelles...

Plus de 30 comédiens encadrés par la Compagnie Imagine à la lueur des bougies et de quelque réverbère...



La rentrée du TENNIS 2017



CLUB DE BOURG / PRIGNAC / St GERVAIS UTBPG

Les inscriptions à l'école de tennis se feront à **PRIGNAC**:

- le **Samedi 2 septembre** de 14 h à 17 h au site du Moron (Forum des associations)

Et à **St GERVAIS**:

- le **Vendredi 01 septembre** de 18 h à 20 h

Et à **BOURG** :

Le **26, le 30 août et le 2 septembre** de 10 h à 12 h et le **4 septembre** de 18 h à 20 h

Vous pouvez inscrire votre enfant à Prignac, à St Gervais ou à Bourg quel que soit son lieu de cours.

L'école de tennis commencera ses activités avec les moniteurs diplômés à partir du 11 septembre 2017.

Prévoir un certificat médical autorisant la pratique du tennis en compétition. Pensez à faire une photocopie de ce certificat pour la conserver pour les compétitions, plateaux et tournois. Possibilité de payer en chèques vacances.

Si vous touchez l'allocation rentrée scolaire, apportez une photocopie de votre justificatif pour obtenir la réduction coupon sport (réduction de 20€). Celle-ci ne se fera que sur présentation de l'ARS. Possibilité de payer en trois fois.

Section mini-tennis pour les enfants de 5 à 7 ans.

Renseignements ☎ 05.57.68.33.75 ou ☎ 06.28.13.38.02 .

A très bientôt sur les courts.



TOUR du BOURGEOIS

organisé par le Vélo Club du Bourgeois

SAMEDI 16 SEPTEMBRE

La 36e édition du Tour du Bourgeois cycliste se déroulera samedi 16 septembre 2017.

Pour célébrer cette nouvelle édition nous avons décidé le matin de faire la 1ère édition du Tour du Bourgeois cadets (coureurs de 15 et 16 ans). Ceux ci emprunteront les 60 premiers kilomètres de l'épreuve reine de l'après midi et s'arrêteront à Lansac. Le départ des cadets sera donné de Lansac à 9 h 00.

A 14 h 30, la course senior (ouvert aux juniors, seniors de 2e, 3e, pass cyclisme open), s'élancera de Lansac jusqu'à Prignac pour un périple d'un centaine de kilomètre à travers le Bourgeois.

Tout ceci organisé par le vélo club du Bourgeois sous l'égide de la fédération Française de cyclisme.



CLUB DU 3ème PRINTEMPS

Venez nous rejoindre nombreux dans la convivialité et la bonne humeur à notre Club.

Nous organisons des lotos et des repas suivis de tombolas les 1er et 3ème jeudis de chaque mois avec possibilité d'une journée de voyage.

Nous avons également le repas dansant de fin d'année avec orchestre (gratuit pour les adhérents, 30 € pour les personnes non inscrites).

Prochaines manifestations

- Jeudi 7 septembre à 14 h : loto au club
- Samedi 9 septembre : voyage : visite et repas sur la Baïse
- Jeudi 21 septembre : repas au club

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à venir nous rencontrer à la salle du Club située dans le prolongement de la salle des fêtes ou bien contactez nous auprès de notre Présidente, Jeanine CHAUVIN au ☎ 06.20.54.57.83 et / ou auprès de notre secrétaire au ☎ 06.13.71.36.23.

A BIENTÔT

**A.C.C.A****VENDREDI 8 SEPTEMBRE à 21 H****Assemblée Générale
Vente de cartes à partir de 20 H****SAMEDI 9 SEPTEMBRE****Vente de cartes de 9 H à 11 H**

Le Bureau

**CONCOURS
DE POISSONS CHATS**

Tous les autres poissons seront relâchés
et non comptabilisés

Site du Moron, canal EST

SAMEDI 09 SEPTEMBRE**DE 14 H A 17 H**

Vente de ticket à 11h au Site
(5€ le concours)

Restauration le midi sur commande

LE GARDON MARCAMPOIS**CONCOURS
DE POISSONS BLANCS**

Site du Moron

SAMEDI 23 SEPTEMBRE**DE 9 H A 11 H 30**

Inscription le jour même
(10€ le concours)

Un beau 14 juillet

Le Gardon Marcampois a organisé un vide grenier le 14 juillet. Une journée réussie sous le soleil avec un site plein à craquer d'exposants. Les visiteurs ont répondu présent pour venir chiner la perle rare. La buvette et la restauration ont réussi à assouvir tout ce monde. Nous vous disons à l'année prochaine, même jour, même lieu.

**INFO OBJET PERDU**

Une clef avec une peluche grenouille a été trouvée le 14 juillet sur le site du moron lors du vide grenier organisé par le Gardon Marcampois. Elle est disponible en Mairie

JUDO CLUB DE PRIGNAC ET MARCAMPES



Vous souhaitez découvrir et pratiquer le judo ou le Taïso ? Nous pouvons vous accueillir au Judo club de Prignac et Marcamps à partir du jeudi 7 septembre 2017. Notre équipe sera là pour vous accueillir, vous et vos enfants, afin de vous renseigner.

Nous vous offrons la possibilité au cours du mois de septembre de faire essayer à votre enfant le judo gratuitement.

Ces cours seront assurés par notre professeur diplômé Cédric LAPEYRADE, ceinture noire 3^{ème} Dan, qui a été plusieurs fois champion de Gironde et vainqueur de la coupe de France sénior en 2016 et 2017.

Le judo, pratique ludique et sportive est accessible dès l'âge de 4 ans : Il saura calmer le surplus d'énergie de certains enfants, et faire sortir de leur "coquille" les plus timides...

Pour les très jeunes pratiquants, c'est l'initiation au Judo, à caractère ludique. C'est une manière de découvrir son corps et de le préparer à une véritable pratique sportive.

Il prédispose également l'enfant à de futures relations sociales de qualité. Des activités de deux types leur sont proposées lors des séances : Certaines à dominante gymnique ayant pour objectif la maîtrise d'habiletés motrices fondamentales (équilibration, préhension, locomotion), d'autres à dominante jeux d'opposition et de coopération adaptés à cette tranche d'âge dont l'objectif est d'amener l'enfant à coopérer avec les autres.

Pour les plus grands, le judo est un véritable art martial, un sport de combat ou on fait tomber son adversaire au sol.

La souplesse et la vitesse d'exécution jouent un rôle prépondérant dans ce sport. C'est aussi une véritable école de la vie, un moyen éducatif et un formidable outil relationnel.

Le Taïso ou gymnastique Japonaise, venez découvrir cette discipline seul(e) ou en famille. De nos jours cette discipline intéresse un public de plus en plus large, sans limite d'âge, qui n'a pas forcément pratiqué de sport auparavant et qui recherche un loisir axé sur la culture et l'entretien physique. C'est une alternative ludique aux nombreux sports de remise en forme comme le step ou la gymnastique volontaire.

Les exercices du Taïso sont donc variés :

- entretien cardio-respiratoire,
- amélioration de l'endurance, et de l'équilibre
- renforcement musculaire et assouplissement,
- amélioration des capacités psychomotrices,
- amélioration de la coordination générale des membres,

et ils ont pour objectif de retrouver souplesse et dynamisme physique. Aux cours d'exercices « doux » exécutés à deux ou seul(e) et sans chute.



Jour et Horaires des cours :

- Cours éveil enfants de 4 à 6 ans :
- Cours Judo enfants 6 à 12 ans :
- Cours Judo Ados et Adultes + de 12 ans:
- Cours de Taïso (Adultes)

Le lundi et le jeudi de 17 h 30 à 18 h 15

Le lundi et le jeudi de 18 h 15 à 19 h 15

Le lundi et le jeudi de 19 h 15 à 20 h 15

Le jeudi de 20 h 15 à 21 h 15



Pour tout renseignement complémentaire nous pouvons vous accueillir au club à partir de 17 H 30 les jours des cours ou au ☎ : 06.72.70.82.32



Email : judoprignacmarcamps@gmail.com

: judo club de Prignac et Marcamps

INFO ASSOCIATIONS

Les associations de notre commune sont nombreuses et dynamiques. Elles proposent des activités riches et variées.

A chaque rentrée, nombreuses sont les personnes qui nous sollicitent sur les différentes activités associatives sur notre commune.

Dans le souci de répondre au mieux aux attentes des habitants de notre village en matière d'offre associative, il est demandé à chaque association de nous transmettre ses coordonnées et toutes modifications : dissolution, adresse, n° de téléphone, adresse mail, site, nom du président(e), de la personne à contacter, informations utiles, article de présentation (avec les horaires des cours par exemple) etc. Les associations qui estiment que leur données sont à jour ne doivent évidemment pas tenir compte de cet article.

Cette mise à jour nous permet d'actualiser le site internet, le journal municipal et le dépliant mis à la disposition du public en mairie. D'avance merci. N'hésitez pas à nous contacter :

Mairie : contact : Raoul Poissonneau ☎ 05.57.68.44.44 / 05.57.68.29.89

Mail : lettredemonvillage@orange.fr

APPEL AUX DONNS

Soutien à la restauration du patrimoine du Site Naturel du Moron

Afin de réhabiliter un élément du patrimoine communal, la Mairie et la Fondation du Patrimoine lancent une campagne pour la restauration de l'abreuvoir et du lavoir du site naturel du Moron. Aujourd'hui, afin de procéder à la restauration de ce lieu dont le coût de l'opération s'élève à près de 19 000 € HT, tous les moyens sont recherchés par la municipalité pour obtenir des subventions auprès du conseil départemental notamment qui va contribuer à son financement à hauteur de 10 000 €.

La Fondation du Patrimoine soutient notre projet de restauration. Votre aide est la bienvenue

Un appel est donc lancé à la générosité des Habitants de Prignac et Marcamps et de leurs amis, particuliers et entreprises, ainsi que des amateurs de préservation du patrimoine. Ces dons peuvent ouvrir des droits à des avantages fiscaux.

Ces dons sont à déposer à la Fondation du Patrimoine via le site dont l'adresse vous est indiquée ci-dessus

Pour plus d'informations, vous pouvez vous rendre sur le site de la Fondation de France

www.fondation-patrimoine.org/43930

Merci par avance de votre mobilisation

Association de Sauvegarde du Patrimoine

Le Collectif Patrimoine de Haute Gironde, dont notre association et le club photos font partie, organise le dimanche 1^{er} octobre 2017 la manifestation suivante :

SCULPTEURS et TAILLEURS de PIERRE DES EGLISES ROMANES du Cubzaguais et de la Haute- Gironde



10h00 : *Rendez-vous devant l'église Saint Etienne de Tauriac*

- Visite commentée des sculptures, chapiteaux et modillons ornant la façade de l'église (Association de sauvegarde du patrimoine de Tauriac)
- Explication de l'intérêt des techniques d'imagerie aérienne par drone (Lionel Hubert) pour l'observation détaillée des sculptures et modillons peu visibles depuis le sol.

11h30 : *Eglise templière de Sainte Quitterie à Magrigne (St Laurent d'Arce)* (Co-voiturage possible depuis Tauriac)

- Visite commentée de l'édifice par l'association de Recherche Historique et Archéologique du Cubzaguais (F. Maignant, ARHAL)
- Présentation de l'expo photos sur les sculptures d'églises romanes de la Haute Gironde par le club photo de Prignac et Marcamps (J.M. Malaganne).
- Projection des vidéos aériennes réalisées par Lionel Hubert sur les sculptures et modillons des églises de Saint Félix de Cazelles, Magrigne, Saint Gervais et sur la carrière de Marcamps.

13h00 : *Rendez-vous sur le site de la carrière Barboteau de Marcamps,*

- *Chemin de la Croix Blanche* (Co-voiturage possible depuis Magrigne)
- Pique-nique tiré du sac sous la tente et apéritif offert par la Cave Alliance Bourg

A partir de 14h00 : *Démonstration de vol de drones avec Lionel Hubert (droniste civil)*

A partir de 15h00: *Démonstrations de taille et sculpture de pierre* par méthode moderne et traditionnelle autour de 3 ateliers organisés par Denis Brissard, ancien maître compagnon et Christian Barboteau. Des modillons provenant de l'église Saint Felix de Cazelles serviront de modèles à la réalisation de ces expérimentations.

Cet événement est ouvert à un public très large, multi-générationnel avec accès gratuit pour tous, et s'adresse :

- aux habitants du Cubzaguais, de toute la Haute Gironde et des territoires limitrophes, ceux dont les aïeux ont extrait et travaillé la pierre dans les carrières de leurs communes et aux associations patrimoniales intéressées par l'histoire de la construction de leurs églises et la connaissance de leur décor.

- Cet événement s'adresse tout particulièrement aux jeunes générations passionnées par les nouvelles techniques d'imagerie aérienne par drone comme à toutes les personnes souhaitant s'initier à la connaissance de l'art de tailler et sculpter la pierre. Il permettra de mieux appréhender la rudesse, les difficultés, mais aussi la beauté de ce métier indispensable à la restauration des monuments et du patrimoine architectural.

Venez nombreux !



LISTE DES ASSOCIATIONS

* CLUB DE DANSE

Alexandrine DAGORN

☎ 07/78/10/94/85

Laure DAGORN

☎ 06/28/82/60/99

E.mail : alexandrine.dagorn@yahoo.fr

* CLUB DE DESSIN « Le Crayon Magique »

Patricia STURNICH

E.mail : patricia.sturnich@orange.fr

* CLUB DE FOOTBALL LOISIRS

Grégory CHAPELAIN

E.mail : gregchapelain@gmail.com

* CLUB DE JUDO – TAÏSO

Marie-Christine BOUCHET

☎ 06/72/70/82/32

E.mail : marie-christine.bouchet@laposte.net

E.mail : judoprignacmarcamps@gmail.com

* CLUB DE MARCHÉ « Prignac et Marchant »

Thérèse COASSIN

☎ 06/99/21/46/03

E.mail : therese.coassin@orange.fr

* CLUB DE PECHE « Le Gardon Marcampoï »

Alain VEYSSIERE

☎ 05/57/68/41/05

E.mail : alain.veyssierre@club-internet.fr

* CLUB DE PETANQUE

Jean-Claude DURET

☎ 06/51/64/17/77

E.mail : petanqueprignacaise@gmail.com

* CLUB PHOTOS

Josy REAL

☎ 06/84/95/52/08

E.mail : josyreal@live.fr

* CLUB DE TENNIS

Brigitte LASSERRE

☎ 05/57/68/33/75

☎ 06/28/13/38/02

☎ 06/79/65/56/02

Club (05 .57.68.22.78

E. Mail : brigitte.lasserre1@gmail.com

Site : www.club.fft.fr/tennis.prignac/

* CLUB VELO « Les Pachydermes »

Daniel DORRONSORO

☎ 06/76/60/56/79

E.mail : danatema@orange.frSite : www.facebook.com/Vélo-Club-Prignacais-Les-Pachydermes* CLUB DU 3^{ème} PRINTEMPS

Jeannine CHAUVIN

☎ 06/16/29/73/84

☎ 06.20.54.57.83

E. Mail : jeaninechauvin@orange.fr

* A.C.CA CHASSE

Francis BERARD

☎ 05/57/68/28/85

☎ 06/87/38/88/22

* LUDOTHEQUE « A L'ASSO DES JEUX »

Yves DONCKERS

☎ 06/24/71/03/79

E .mail : contact@alassodesjeux.fr

Site : <http://facebook.com/alassodesjeux>

* BROUETTES ET PANIERS / A.M.A.P

Olivier SOUILHE

☎ 06/61/13/42/35

E.mail : equipe@brouettesetpaniers.comSite : <http://brouettesetpaniers.com>

* ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

« Les Petits Mammouths »

Ludivine ROZIER

☎ 06/64/32/48/61

E.mail : luluraf@live.fr

* ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

Marc MARTINEZ,

☎ 05/57/68/38/22

E.mail : assopatrimoine.prignac@laposte.netSite : patrimoineprignacmarcamps.wpweb.fr/

* SOCIETE DES FETES

Claude FEZAS

☎ 05/57/68/32/14

Secrétaire / Communication : Jean-Luc BARDEAU

☎ 06/81/94/19/69

E.mail / cdfetes.prignac33@hotmail.comwww.facebook.com/Societe.des.fetes.Prignac.Marcamps

* CLUB VAILLANTE MUSIQUE

Geneviève DULAURENT

☎ 05/57/74/30/62

* FAMILLES RURALES

Isabelle MARTINEZ

☎ 06/32/50/90/92

E.mail : fr.hautegirond@outlook.frSite : www.famillesrurales.org/gironde

* BIBLIOTHEQUE « Au Plaisir De Lire »

Nathalie BETEILLE

☎ 05/57/68/20/69

E.mail : plaisirdelireprignacmarcamps@gmail.comSite : <http://mabib.fr/plaisir-de-lire><https://www.facebook.com/>